Stationnement des camping-cars

Une zone de stationnement réglementée permet aux camping-caristes de faire une halte à Gravelines dans un cadre historique.

Zone de stationnement au Quai des Islandais

Au pied de la fortification et à 300 m du Centre-ville de Gravelines et des commerces.

GPS : 50°59’18.36’’N 2°07’21.41’’E

Le stationnement y est réglementé et payant :

Tarifs :

- 7€ par 24 heures du 1er avril au 30 septembre (hors taxe de séjour)
- 3.5€ par 24 heures du 1er octobre au 31 mars (hors taxe de séjour)

Le nombre d’emplacements est limité à 50, revêtement en stabilisé et en terre-pierres. Le site est pourvu de poubelles.

Aire de service pour camping-cars

Rue de la Gendarmerie à Gravelines (face au moulin Lebriez)

GPS : 50°59’36.21’’N 2°07’54.75’’E

Vidange et ravitaillement en eau. Accessible 7j/7.

Tarif :

2€ (pour 100 litres d’eau) pas d’électricité - paiement en espèces (pas de carte bancaire)

Le camping des Dunes à Petit-Fort-Philippe permet aux camping-caristes de faire une halte dans un cadre balnéaire à quelques pas de la plage :

Stationnement camping-cars et aire de service pour camping-cars, ouvert d’avril à octobre, renseignements au 03 28 23 09 80

E-mail : campingdesdunes@campinggvpa.fr [1]

Site internet : www.camping-des-dunes.com [2]

Plus d’informations

Contactez l’Office de Tourisme

+33 (0)3 28 26 27 28

Mail : **contact@dunkerque-tourisme.fr** [3]

URL de la source (modifié le 14/04/2023 - 14:51): https://www.ville-gravelines.fr/gravelines-pratique/se-deplacer/stationnement-des-camping-cars

Liens
[1] mailto:campingdesdunes@campinggvpa.fr
[2] http://www.camping-des-dunes.com
[3] mailto:contact@dunkerque-tourisme.fr